



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.



CHÂTEAUDUN : ON AVAIT PRÉVENU !

Le débrayage du **19 janvier** n'a pas été un geste anodin. Il a duré plus longtemps que prévu, parce que les personnels, déjà marqués par les **agressions graves** et les **tentatives de meurtre** subies par nos collègues de **Salon-de-Provence** et **Aix-en-Provence**, exprimaient un **sentiment profond d'insécurité**.

Les agents ont fait part de leurs **inquiétudes**, liées à la **dégradation continue des conditions de sécurité** et à une **mise en danger grandissante** dans l'exercice de leurs missions. Aujourd'hui, **les faits confirment ces craintes**. Le **22 janvier au soir**, une **fouille de plusieurs cellules** a permis la découverte de **drogue en quantité importante**, de **téléphones**, et de **divers objets interdits en détention**.

Ces saisies démontrent que **les trafics persistent**, que **les introductions se multiplient**, et que la **pression en détention ne cesse d'augmenter**.

Un danger réel pour les personnels.

Ce n'est **pas la première fois** que **des armes sont retrouvées** au centre de détention de Châteaudun. La saisie récente d'un **couteau en céramique** rappelle le **niveau de risque réel** auquel les agents sont exposés. Ce type d'objet représente une **menace directe pour l'intégrité physique des personnels**. Ce qui est introduit en détention **peut être utilisé contre un collègue**. Il ne s'agit ni d'un **discours alarmiste**, ni d'une **exagération**. Il s'agit de la **réalité vécue par les agents sur le terrain**.

Drones et trafics : un problème identifié !

Les livraisons par **drones** restent un **vecteur majeur d'introduction d'objets interdits**. Elles alimentent les trafics, aggravent les tensions et contribuent à un **climat de plus en plus dégradé**, pendant que les personnels **travaillent avec des moyens insuffisants**.

Le SPS reste mobilisé!

Les saisies du **22 janvier** confirment que **les inquiétudes des personnels étaient fondées**. Le SPS demande :

- des **fouilles régulières et d'ampleur**,
- des **moyens concrets de lutte contre les drones**,
- une **prise de responsabilité claire de l'administration**,
- une **écoute réelle des agents et de leurs alertes**.

Le SPS tient à saluer l'engagement des **agents de détention**, des équipes **ELSP** et **UDV**, et des **encadrants présents et impliqués sur le terrain**.

Les personnels avaient exprimé leurs inquiétudes. Les faits leur donnent raison. Aucun agent ne doit risquer sa vie en service. La sécurité des personnels n'est toujours pas négociable.

Le 23/01/2026, le bureau local.